

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN Maire de la ville de Hyères les Palmiers

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur GIRAN, Monsieur ROUX, Monsieur CARRASSAN, Madame MARINO, Madame MANA, Monsieur CORNILEAU, Madame BATTESTI, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame RITONDALE, Monsieur THIEBAUD, Madame PARENT, Monsieur BRUNEL, Madame BUTTAFOGHI, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur BERNARDI, Madame VERDINO, Monsieur CUNEO, Madame PAPAEO, Madame DECUGIS, Monsieur MONPATE, Monsieur CIRCOSTA, Monsieur COLIN, Madame GALLART, Monsieur MAUTE, Monsieur MICALLEF, Madame LEGOUHY, Monsieur LIBESSART, Madame TROPINI, Madame AGOSTA, Madame BURKI, Madame FERJANI, Monsieur MASSUCO, Madame BERNARDINI, Madame COLLIN, Monsieur EYNARD-TOMATIS.

ABSENTS :

Madame Isabelle MONFORT, Madame Marie BARRUE, Madame Marie-Paule PRESTAT, Madame Chantal PORTUESE.

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

Monsieur GIRARDO (pouvoir à Monsieur Jean-François MAUTE)
Monsieur PHILIP (pouvoir à Monsieur Francis ROUX)
Monsieur FOUQUE (pouvoir à Monsieur Jean-luc BRUNEL)
Monsieur MARTIN (pouvoir à Madame Karine TROPINI)
Monsieur MARION (pouvoir à Madame Genevieve BURKI)
Monsieur LAURENT (pouvoir à Madame Isabelle BUTTAFOGHI)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 29/03/2024

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier MICALLEF

Lecture a été donnée de ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20240411-15-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

OBJET : FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION - Budget annexe - Construction, entretien et vente de caveaux dans les cimetières - Reprise anticipée des résultats - Exercice 2024**RAPPORTEUR : Madame Sophie MANA - 5eme Adjoint**

L'instruction budgétaire et comptable M4 autorise la reprise anticipée des résultats dès le budget primitif.

Ainsi, au vu des fiches de calcul des résultats prévisionnels établies par l'ordonnateur et attestées par le comptable, des balances visées et des états de restes à réaliser, les résultats de l'exercice 2023 sont les suivants :

- Résultat excédentaire de fonctionnement : 166 568,16 €
- Excédent section d'investissement : 216 068,51 €
- Besoin de financement des restes à réaliser : 0 €

Dans le budget primitif, il convient donc d'affecter le résultat de fonctionnement :

- ligne 002 pour 166 568,16 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé des motifs,

VU l'avis du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière pour la construction, l'entretien et la vente de caveaux dans les cimetières,

VU l'avis de la 4^{ème} commission,

CONSTATE les résultats cumulés de l'exercice 2023,

DECIDE de procéder, dès le budget primitif 2024 à une reprise anticipée des résultats telle que décrite ci-dessus.


Monsieur Olivier MICHALET, MD
Secrétaire de séance

FAIT ET DELIBERE

les jour, mois et an susdits

Le Maire

Jean-Pierre GIRAN



ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (41 VOIX)

Publié le

Reçu en préfecture le

HYERES LES PALMIERS

ETAT DES RESULTATS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET CONSTRUCTION ET VENTE DE CAVEAUX

LIBELLE	Résultats de clôture 2021		Part affectée à l'investissement 2022	Résultats de clôture 2022		Part affectée à l'investissement 2023	Résultats de clôture 2023		Restes à réaliser	
	Déficit	Excédent		Déficit	Excédent		Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT		109 111,76			162 541,75			216 068,51		
FONCTIONNEMENT		212 773,47			194 805,12	0,00		166 568,16		
TOTAUX	0,00	321 885,23	0,00	0,00	357 346,87	0,00	0,00	382 636,67	0,00	0,00
RESULTATS		321 885,23	0,00		357 346,87	0,00		382 636,67	0,00	

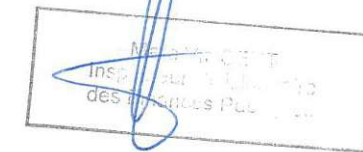
Hyères les palmiers le 04 mars 2024

L'ORDONNATEUR,

Par déléation,
Adjointe au Maire

Sophie MANA

LE COMPTABLE,

Service de gestion comptable
de Hyères
12 avenue Joseph Clotis
83400 Hyères-Les-Palmiers